

Le French Tech Ticket prend une nouvelle dimension pour sa saison 2

Lancée en mai 2015, la 1ère saison du Paris French Tech Ticket, destiné à internationaliser l'écosystème parisien des startups, a rencontré un grand succès. Pour cette seconde édition, Paris double ses plateformes d'accueil pour les entrepreneurs internationaux.

En mai 2015, la Ville de Paris et l'Etat lançaient le programme Paris French Tech Ticket, destiné aux entrepreneurs étrangers porteurs d'un projet ambitieux de création ou de développement d'une startup. 1.372 candidats de plus de 100 pays s'étaient manifestés pour venir créer leur entreprise à Paris. En janvier 2016, 50 entrepreneurs ont intégré ce programme d'accompagnement dans l'un des 10 incubateurs parisiens partenaires.

Fort de ce retour d'expérience sur le territoire parisien et de l'intérêt suscité à l'international par le programme, la Ville de Paris a souhaité étendre ce dispositif. En tout, ce sont 15 incubateurs à Paris et 22 sur la totalité de la région l'Ile-de-France qui se sont portés candidats pour accueillir des startups dès janvier 2017, et plus de 40 incubateurs sur l'ensemble du territoire français.

La 2^{ème} saison du concours sera lancée officiellement le 21 juin 2016. À compter de cette date, les entrepreneurs étrangers auront 60 jours pour postuler.

« Nous sommes ravis de la réussite du Paris French Tech Ticket auprès des entrepreneurs de tous les pays. Son extension prouve la réussite du dispositif, et l'attractivité de l'écosystème parisien de l'innovation. Paris est plus que jamais ouverte aux talents du monde, et à ceux qui font l'innovation et inventent les solutions du futur » salue Anne Hidalgo, Maire de Paris.

Le programme comprend :

- un financement de 45.000€ par projet (vs 25.000 € par entrepreneurs précédemment) pour couvrir prioritairement des dépenses professionnelles (prestations de service) ;
- une incubation de 12 mois au sein de l'un des 41 incubateurs partenaires ;
- une procédure accélérée et simplifiée de délivrance d'un titre de séjour pour les lauréats et leur famille ;
- un programme d'animation et d'accompagnement dédié ;
- un « Help Desk » pour assister les lauréats dans le cadre des formalités administratives (titre de séjour, financement, fiscalité, assurance, sécurité sociale) ;
- une aide pratique à l'installation personnelle.

Les incubateurs partenaires en Ile-de-France :



#FrenchTechTicket

www.frenchtechticket.com

Contact presse : Simon Le Boulaire / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr